Le Champix® (varénicline) , médicament d’aide au sevrage tabagique, accusé de provoquer des états suicidaires
LEMONDE.FR avec AFP 07.01.11

Plus de 1 200 plaintes ont été déposées aux Etats-Unis contre les effets secondaires du Champix®, un médicament de sevrage tabagique de Pfizer accusé d'entraîner des états suicidaires, voire des passages à l'acte. L'ensemble des dossiers émanant de tous les Etats-Unis a été centralisé dans un tribunal fédéral de l'Alabama. Des conclusions similaires sont apparues aussi aux régulateurs canadiens et anglais. En France, la revue médicale Prescrire constatait dès le début 2008 que les notifications d'effets indésirables s'accumulaient sur le médicament et relayait l'inquiétude de la Food and Drug Administration (FDA) qui mettait en cause la varénicline "dans la survenue de pensées suicidaires et de comportements suicidaires occasionnels". La procédure a été confiée par l'organe judiciaire américain chargé de centraliser les dossiers comportant des plaintes multiples venant de différents Etats à une juge unique, Inge Johnson. Si la procédure n'en est qu'à ses prémisses, elle pourrait se solder par un chèque très élevé du laboratoire américain, pour peu que la justice établisse des défaillances dans la conduite des essais cliniques préalables à la commercialisation du médicament.